

LA STRUCTURE DES EXPLOITATIONS LAITIÈRES EN France

Analyse de 1995 à 2010 (chiffres provisoires pour 2010)

Les synthèses de FranceAgriMer / Elevage / Produits laitiers
Mars 2011 – numéro 1 version provisoire

Repères méthodologiques

- Producteur

Un « producteur » est considéré dans cette étude au sens de personne physique ou moral détenant au moins 1 litre de quantité de référence laitière. Autrement dit, il s'agit d'un point de collecte pouvant être un producteur individuel, un regroupement d'exploitations agricoles (GAEC) ou toute autre forme sociétaire (EARL, etc....).

- Livreur

Un « livreur » est défini comme étant une exploitation dont au moins 80% de la référence totale (livraison + vente directe) est dédiée à la livraison. Il s'agit à la fois des producteurs livrant 100% de leur lait en laiterie mais également des producteurs exerçant une activité vente directe, qui dans ce cas ne doit pas dépasser 20% de leur activité totale.

- Vendeur direct

A l'inverse, un « vendeur direct » est une exploitation qui réalise 100% de son activité totale dans la vente directe (vendeur direct « pur ») ou dont l'activité « livraison » est inférieure à 80% de sa référence totale. Il s'agit ainsi des vendeurs directs purs et des producteurs qui ont une activité « vente directe » non négligeable.

- Actualisation des séries de chiffres de 1995 à 2007

Les chiffres concernant les effectifs de producteurs et la référence moyenne par producteur pour la période allant de 1995 à 2007 ont tous été actualisés par rapport aux précédentes publications.

Les écarts qui apparaissent entre les deux séries sont liés au fait qu'auparavant, les données étaient fournies en milieu de campagne, chaque année à la même date (entre les mois de décembre et de février). Dans ce document, les chiffres correspondent à des campagnes clôturées. Les séries intègrent donc les installations de nouveaux producteurs et les cessations d'activité réalisées en fin de campagne, ainsi que les changements en cours de campagne du rapport livraison/quota total qui définit si un producteur est un vendeur direct ou un livreur (cf. définitions ci-dessus). Pour 2010/11, il s'agit de données provisoires (arrêtées au 9 mars 2011) puisque la campagne n'est pas clôturée.

- Zones géographiques

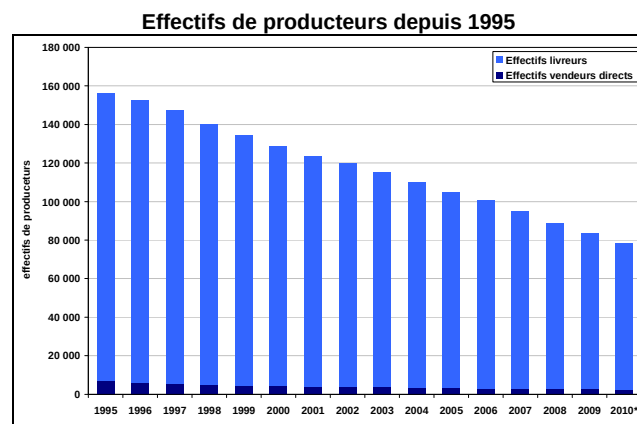
Ces zones ont été définies au niveau européen par la directive CEE n°75/268 du 25 avril 1975. Les zones de montagne (article 3.3) sont des communes ou parties de communes qui répondent à des critères physiques précis, pente et altitude essentiellement. Les zones défavorisées (article 3.4) sont, quant à elles, des territoires agricoles homogènes du point de vue des conditions naturelles de production avec des terres peu productives, des résultats inférieurs à la moyenne et une faible densité de population. La zone de plaine correspond à ce qui n'est ni en zone de montagne ni en zone défavorisée.

1. En 2010, la France compte 78.362 exploitations laitières dont 75.854 points de collecte

L'analyse de la base des données individuelles des producteurs détenteurs d'une quantité de référence laitière fait état d'une baisse continue et relativement régulière du nombre de producteurs (au sens point de collecte) en France depuis 1984.

En 2010, leur nombre s'élevait à 78.362 (environ 427.000 en 1983) dont 75.854 au titre de l'activité livraison (371.361 au 1^{er} avril 1984).

Il s'agit d'exploitations dont au moins 80% de la référence totale est dédiée à l'activité livraison (livreurs purs et livreurs titulaires de moins de 20% de quantité de référence « vente directe »). En-dessous de ce seuil, les producteurs sont considérés comme des vendeurs directs et ne représentent que 2.508 exploitations.



* : provisoire

Source : FranceAgriMer

	EFFECTIFS			REFERENCE MOYENNE (litres)		
	2008/09	2009/10	2010/11*	2008/09	2009/10	2010/11*
Total Producteurs	88 545	83 355	78 362	273 775	290 842	313 928
- Livreurs (Livraison/Total ≥ 80%)	85 789	80 687	75 854	277 261	294 844	318 477
dont Livreurs purs	82 883	77 747	72 955	275 507	292 829	316 490
- Vendeurs directs (Livraison/Total < 80%)	2 756	2 668	2 508	165 254	169 798	176 338
dont VD purs	1 455	1 416	1 324	80 428	81 929	84 301

2. La hausse de la référence moyenne des points de collecte s'accélère depuis 4 ans

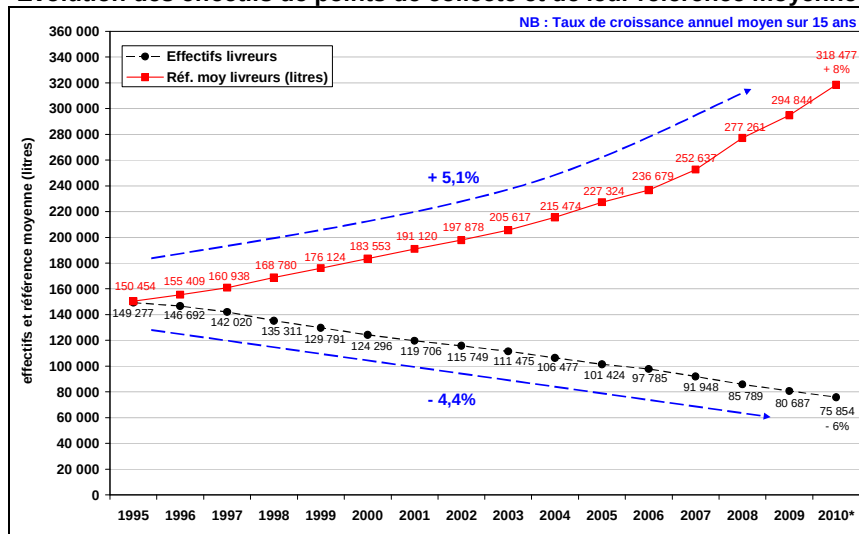
Au cours des 15 dernières années, les effectifs d'exploitations laitières ayant une activité livraison ont fortement diminué parallèlement à la hausse régulière de leur référence moyenne.

En effet, les producteurs livreurs ont perdu la moitié de leurs effectifs entre 1995 et 2010 avec une baisse en moyenne de 5.000 producteurs par an. Ils n'étaient plus que 75.854 en 2010 (- 6% par rapport à 2009) pour une référence moyenne par exploitation de 318.477 litres (+ 8% par rapport à 2009).

Cette dernière a progressé de façon régulière de 1995 à 2006 avec un gain de l'ordre de 8.000 litres

par an en moyenne. A partir de 2007, la hausse s'est accentuée du fait de l'augmentation du quota national programmée par la réforme de la PAC, oscillant entre 16.000 et 25.000 litres de lait supplémentaire en moyenne par an et par exploitation. La référence moyenne de 318.477 litres au niveau national en 2010 masque une très forte hétérogénéité des situations individuelles des producteurs, la référence pouvant atteindre jusqu'à plus de 2 millions de litres pour certaines exploitations.

Evolution des effectifs de points de collecte et de leur référence moyenne

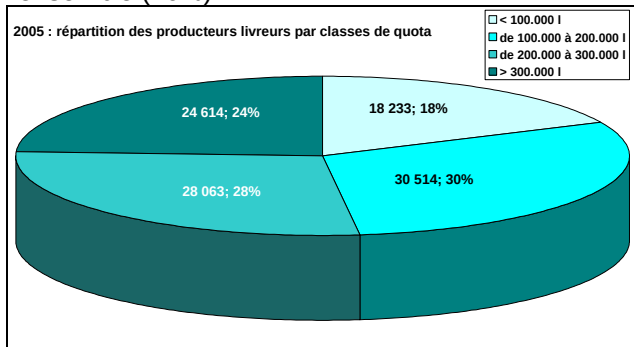


* : provisoire

Source : FranceAgriMer

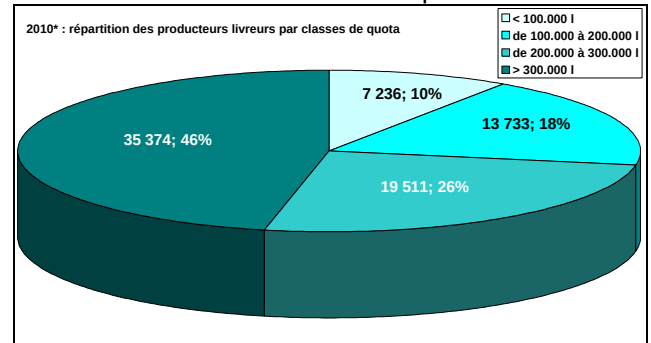
3. Forte progression du nombre d'exploitations de plus de 300.000 litres de référence

La répartition des livreurs par classe de référence a fortement changé en quelques années. En effet, alors que la répartition des quatre grandes classes était relativement identique en 2005 (~ 25%), cinq ans plus tard, les exploitations de plus de 300.000 litres représentent près de la moitié de l'ensemble (46%).



Source : FranceAgriMer

Leurs effectifs ont progressé de 44% sur la période tandis que toutes les autres catégories se sont repliées. La plus forte baisse a concerné les exploitations de 100.000 à 200.000 litres ; catégorie la plus importante de 1998 à 2006, qui a perdu plus de la moitié de ses effectifs en cinq ans.



* : provisoire

Source : FranceAgriMer

L'observation de l'évolution des classes par tranche de 60.000 litres permet d'identifier les catégories en perte de vitesse et les catégories les plus dynamiques.

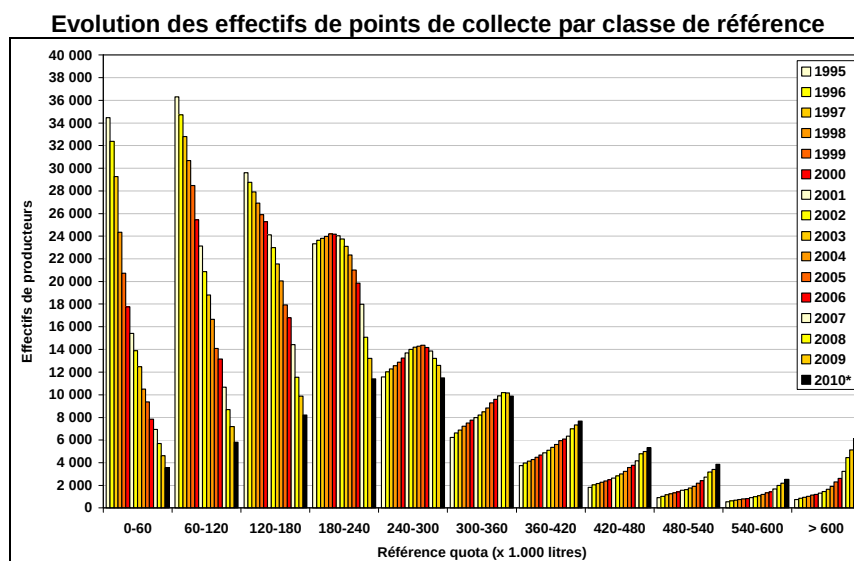
En effet, le nombre d'exploitations appartenant aux classes de 0 à 180.000 litres baisse régulièrement depuis quinze ans tandis que les classes de plus de 360.000 litres progressent chaque année. C'est la classe de plus de 600.000 litres qui est la plus dynamique depuis 2005. Elle affiche le plus fort taux de croissance sur les cinq dernières années (+ 168%) et concerne plus de 6.000 exploitations en 2010 contre à peine 2.300 en 2005.

Les effectifs de livreurs de la classe de référence « 240.000 à 300.000 litres », qui étaient restés globalement stables jusqu'en 2007, enregistrent une forte baisse depuis trois ans. Cette catégorie rejoint

ainsi les quatre premières classes de référence dites « en perte de vitesse ». En revanche, la classe de référence « 300.000 à 360.000 litres », qui progressait régulièrement de 1995 à 2008 semble elle aussi se stabiliser depuis deux ans.

La classe « virage » pour laquelle l'effectif de livreurs se stabilise est à la jonction entre les classes fragiles en baisse et les classes dynamiques, se situe désormais autour de 360.000 litres contre 300.000 litres il y a seulement quatre ans, et 240.000 litres en 2002.

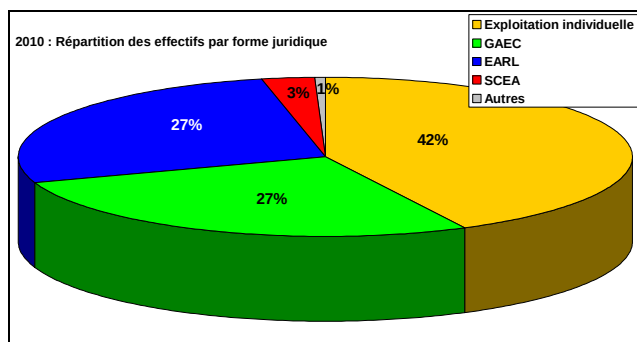
Un peu moins de la moitié des exploitations ont une référence moyenne qui se situe entre 180.000 et 360.000 litres. Ces trois catégories réunies représentent à elles seules 43 % de la totalité des exploitations laitières en 2010.



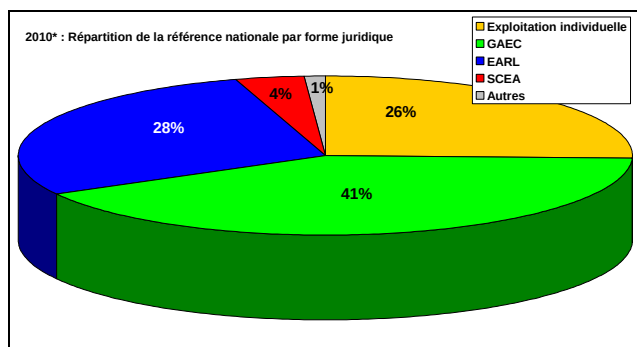
Source : FranceAgriMer

4. Les formes sociétaires résistent le mieux à la baisse du nombre d'exploitations

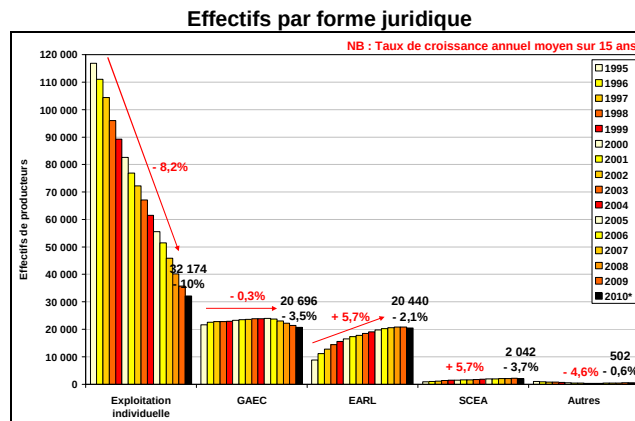
La baisse du nombre de livreurs de 49% entre 1995 et 2010 (- 73.423 producteurs) est essentiellement le fait de la diminution des effectifs d'exploitations laitières individuelles. Elles ont diminué de 72%, ce qui représente 85.000 exploitations de moins en quinze ans. Elles restent toutefois majoritaires devant les autres formes juridiques. Elles représentaient 42% de l'ensemble des structures en 2010, contre 78% en 1995. Les deux autres principales structures juridiques sont sous forme sociétaire (GAEC et EARL). Elles représentent une part égale dans le total des exploitations (27% chacune).



Considérant la part de chaque forme juridique non plus dans le total des exploitations françaises mais dans la référence nationale, cette hiérarchie évolue. Le poids des exploitations individuelles est moindre, elles contribuent à seulement 26% de la production nationale en 2010 (61% en 1995). L'essentiel de la production française est réalisé par les GAEC (41%) et les EARL (28%). Seuls 5% sont fournies par les autres formes juridiques (SCEA, 4%).



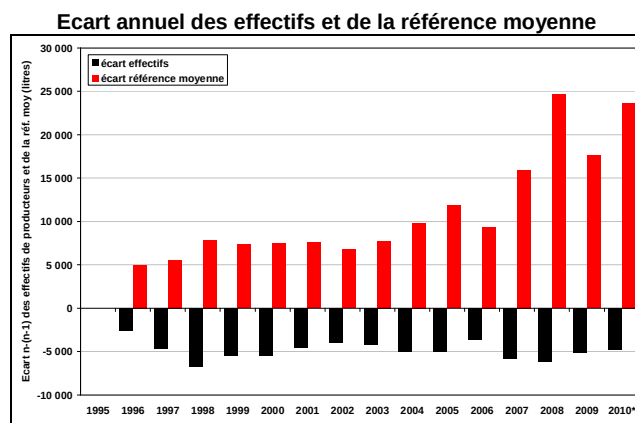
L'augmentation continue du nombre de GAEC s'est arrêtée en 2005. Après s'être stabilisé autour de 23.000 exploitations pendant plusieurs années, leur nombre diminue depuis 2006 tandis que le nombre d'EARL se stabilise quant à lui à 20.500 exploitations en moyenne sur les cinq dernières années. Le nombre de SCEA progresse en tendance mais reste largement minoritaire (2.000 exploitations).



* : provisoire

Source : FranceAgriMer

La progression régulière de la référence moyenne par exploitation depuis quinze ans s'est accentuée dès 2007. C'est en effet à partir de cette même année que la référence a augmenté de plus de 15.000 litres par an. En 2010, la référence moyenne était de 318.477 litres, soit une hausse encore plus importante par rapport à 2009 (+ 24.000 litres sur un an). Cette accélération concerne l'ensemble des exploitations quelque soit leur statut juridique.



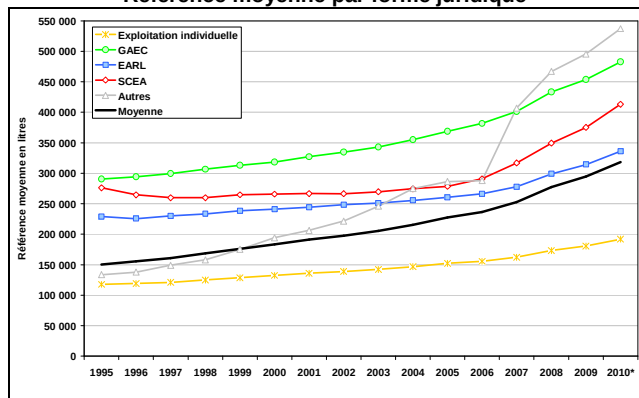
* : provisoire

Source : FranceAgriMer

Les exploitations individuelles ont la plus faible référence moyenne. Elle est inférieure à la moyenne nationale avec à peine 200.000 litres. La référence moyenne des EARL dépasse juste la moyenne nationale avec 336.000 litres. Elle est en revanche nettement plus élevée pour les GAEC avec 483.000 litres en moyenne.

La référence moyenne des trois principales formes juridiques progresse moins vite que la moyenne nationale (+ 8 % en 2010). En 2010, elle a progressé de seulement 6 % pour les exploitations individuelles et les GAEC et de 7 % pour les EARL. Les structures qui affichent les plus fortes progressions sont regroupées dans les exploitations qui représentent seulement 5% de la production nationale, la catégorie « autres ». Il s'agit des SCEA, les SA, les SARL ainsi que les organisations de producteurs.

Référence moyenne par forme juridique



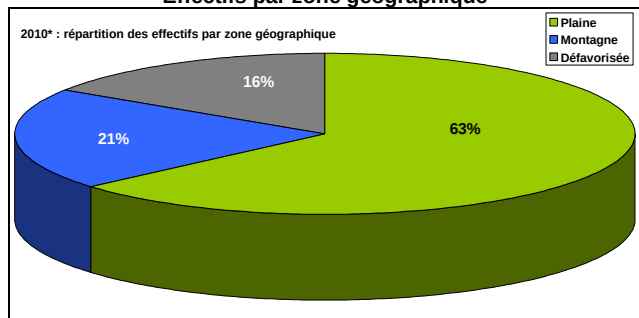
* : provisoire

5. La répartition entre zones géographiques reste stable

La majorité des exploitations laitières se situe dans les zones de plaine. La répartition du nombre de livreurs entre les différentes zones a très peu évolué depuis quinze ans.

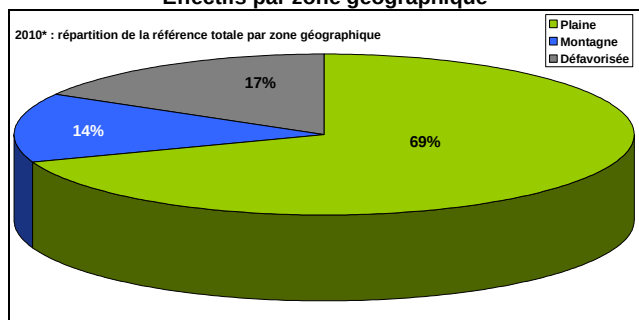
En 2010, les zones de plaine regroupaient 63% des producteurs livreurs en France, une part qui n'a pas changé depuis 1995. Les zones de montagne concentrent quant à elles 21% des effectifs contre 16% pour les zones défavorisées. Les 63% de producteurs situés en zone de plaine contribuent à la production nationale à hauteur de 69% du fait d'une référence par exploitation plus importante que la moyenne nationale. En part de la référence totale, la proportion des exploitations de montagne diminue à 14%, celle des zones défavorisées est globalement stable (17%).

Effectifs par zone géographique



* : provisoire

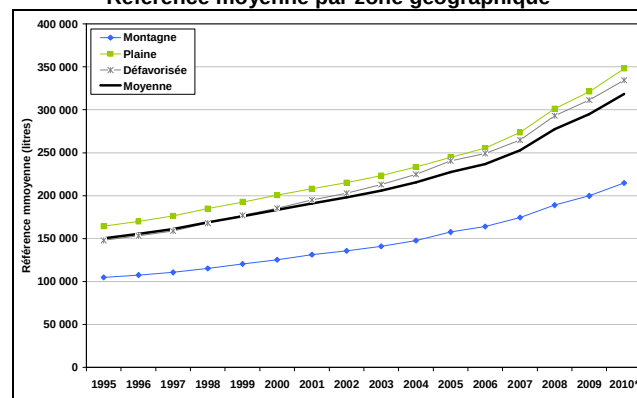
Effectifs par zone géographique



* : provisoire

Les 48.193 exploitations laitières situées en plaine, se caractérisent en effet par une référence moyenne élevée, avec 348.035 litres par exploitation en 2010 (moyenne nationale à 318.477 litres). A l'inverse, les exploitations en zone de montagne ont une référence beaucoup plus modérée, seulement 215.000 litres. Les zones défavorisées bénéficient d'une quantité de référence moyenne de 334.000 litres. Dans ces zones, la baisse du nombre d'exploitations a été la plus importante en proportion (- 52% contre - 50% en plaine), permettant ainsi aux exploitations de pouvoir accroître leur quota de manière significative. C'est donc dans ces zones que la référence moyenne par exploitation a le plus progressé (+ 126 % sur 15 ans).

Référence moyenne par zone géographique

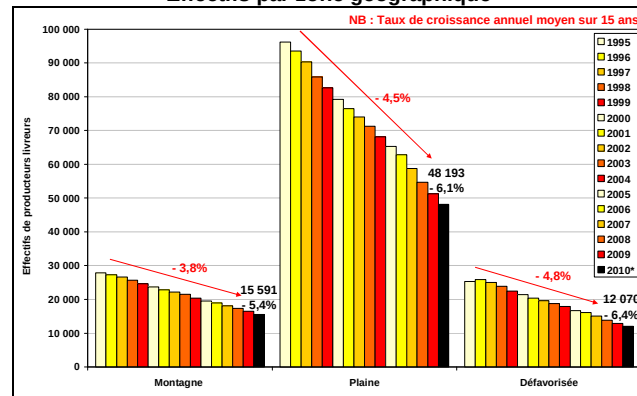


* : provisoire

Le rythme de diminution du nombre de livreurs est différent selon la zone de production.

Dans les zones de plaine, le taux annuel moyen de baisse sur les quinze dernières années est de 4,5%. La tendance baissière s'accroît depuis 2007 avec des effectifs de producteurs en repli chaque année de plus de 6%. Dans les zones de montagne, ce taux moyen est moindre (- 3,8%), témoignant d'une restructuration moins importante dans ces zones qu'en plaine ou que dans les zones défavorisées. Ces dernières sont les zones les plus affectées, la baisse moyenne chaque année s'élève à près de 5%.

Effectifs par zone géographique



* : provisoire